ART. PREMIER N° 42025

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N º 42025

présenté par

M. Jumel et les membres du groupe de la Gauche démocrate et républicaine
à l'amendement n° 23854 de Mme Biémouret

ARTICLE PREMIER

A l'alinéa 2, substituer au mot :

« sociale »

les mots:

« et de dignité sociales ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Se justifie par son texte même.